

# A Découvrir

*Vignes d'appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) Beaune Premier Cru :*

**1** - Les Teurons.

**2** - Le Clos de la Mousse.

**3** - Les Avaux à gauche.

**4** - Clos des Avaux de part et d'autre.

**5** - Champs Pimont sur la droite.

**6** - Les Aigrots de part et d'autre.

**7** - Les Montrevenots.

**8** - Sur la droite, au-dessus du vignoble, site de Montremenot : de gigantesques pierriers sont visibles ; certains sont vraisemblablement des vestiges de fortifications d'origine gauloise ; l'épaisseur des murs principaux était de plusieurs mètres. Au XV<sup>ème</sup> siècle un ermite habita dans les ruines du camp (ermitage Saint Désiré).



à 800 m - La Source de Lulune (EV)

**9** - Vallon de Lulune, limite des finages de Beaune et Pommard. A 800 m sur la droite, source de Lulune ; ce lieu fut occupé dès l'époque néolithique (vers 3000 ans avant notre ère) ; plus tard la VII<sup>ème</sup> légion romaine occupa l'emplacement, une tuilerie étant même installée vers la source.

**10** - Sur la droite A.O.C. Pommard Premier Cru : les Saucilles.

**11** - A.O.C. Beaune Premier Cru : Clos des Mouches (en patois les abeilles sont des mouches à miel).

**12** - Cabiote, cabioutte ou cabotte : construction en pierres sèches, ici circulaire, servant à abriter le vigneron et ses outils.

**13** - Les Vignes Franches de part et d'autre.

**14** - Pertuisots à gauche.

**15** - Clos Landry à droite.

**16** - Les Sizies à droite.

**17** - Bélissand à droite.

**18** - Les Reversées à gauche.

**RESPECTER LES RECOLTES ET LES PLANTATIONS.  
NE PAS LAISSER DE DECHETS.**

Conseillers techniques : D. et R. MUTIN, PG - NOVEMBRE 2012  
Tous droits réservés. Reproduction Interdite.  
Réalisé, édité et diffusé par l'Office de Tourisme\*\*\* Beaune & Pays Beaunois

# Promenade en Pays Beaunois

## Circuit 12

### A travers quelques premiers crus de Beaune

Circuit facile permettant de cheminer parmi le vignoble beaunois au sud de la ville.

**D** Beaune : Entrée du Parc de la Bouzaise (fléché depuis le boulevard circulaire)

**P** Parking du Parc de la Bouzaise

**KM** 6 km

 1 H 30 à 2 H

 90 m

**Niveau : familial, très facile**

**Balissage : poteaux directionnels et marques de peinture sur divers supports (murs, arbres, sols, etc...).**

**Restrictions : à éviter par forte chaleur car peu d'ombre.**

**ATTENTION en période de chasse (de septembre à fin février) et de battues administratives.**

Carte IGN 1:25 000 : n° 3025 OT  
© IGN - PARIS - Autorisation N° 5012-015

# Circuit 12

En regardant le parc de la Bouzaize, prendre la rue à droite (rue du Dr Boulay), puis s'engager à gauche dans la rue du Faubourg St Martin - tourner à gauche à la fourche.

Au croisement suivant **1**, (**poteau P37**) prendre à gauche le chemin des Teurons. Traverser la D 970 (attention) et emprunter, presque en face, un petit chemin entre deux murs de pierre ; contourner aux 3/4 le Clos de la Mousse **2** par la gauche puis prendre à gauche une petite route goudronnée montant parmi le vignoble. **3 4 5**.

A une fourche montante, (**poteau P39**) emprunter à gauche le chemin goudronné montant plein Sud **6**. Au-dessus de la côte (bancs et table sur la droite) continuer toujours tout droit. (**poteau P40**) En redescendant, belle vue sur Pommard et son vignoble, en retrait l'Église de Meursault et dans le fond les collines de la côte chalonaise. **7 et 8**

En arrivant sur une petite route, prendre à gauche **9**. (**poteau P41**) Laisser le chemin de terre à gauche conduisant à une maisonnette et 150 m plus loin **10**, prendre le chemin de terre obliquant à gauche. (**poteau P42**)

Laisser à droite le chemin qui descend au Clos des Mouches **11** et



Clos des Avaux (I & A)

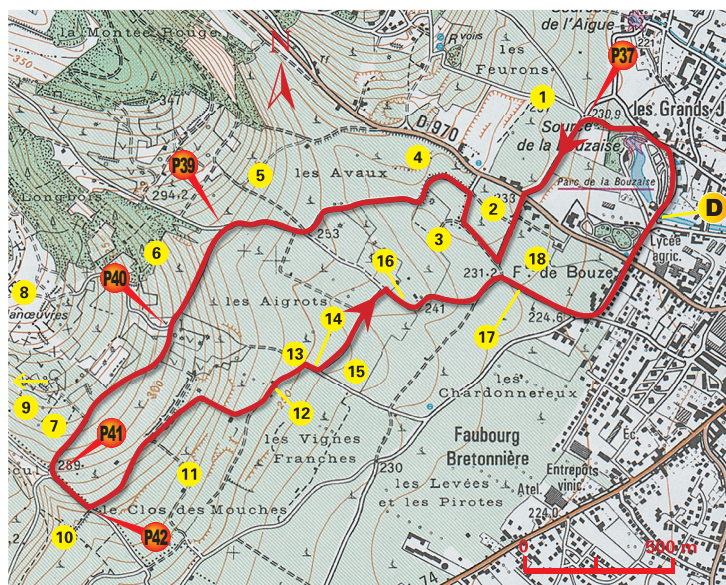
## A travers quelques premiers crus de Beaune



Les abris-vignerons ponctuent le vignoble (I & A)

poursuivre en descendant, en direction de la maisonnette. Le chemin devient vaguement goudronné et passe près d'une belle construction circulaire en pierres sèches. **12 et 13**

50 m environ après, tourner à droite puis 30 m plus loin **14** emprunter à gauche un chemin montant très légèrement au début **15 16**. Continuer jusqu'à l'extrémité de ce chemin. Ensuite tourner à



droite et continuer cette petite route sinueuse, maintenant goudronnée, passant près d'un poteau électrique. **17**

150 m plus loin, à un embranchement, prendre à droite un chemin empierré entre deux murets **18**, puis déboucher sur une route goudronnée et prendre à gauche la rue de Sceaux qui permet de regagner l'entrée du parc de la Bouzaize.



Vue de Pommard (I & A)



Pêches, amandes, mûres... ponctuent le chemin (I & A)